

Les pérégrinations d'un presque inconnu! Le chirurgien Claude Donnet, de Troistorrents (1604-† vers 1670)¹

Pierre-Alain Bezat *

Il y a plus d'une dizaine d'années, triant et classant une série de minutes des notaires Claude et Michel Gallay de la châtellenie de Monthey², nous eûmes la chance avec M. Raphy Vuilloud, alors président du Vieux Monthey, de découvrir à l'intérieur de l'un de ces modestes registres pieusement conservés, quelques annotations autobiographiques d'un personnage de prime abord inconnu : le chirurgien Claude Donnet de Troistorrents.

Sitôt mis au jour, notre première tâche consista à relever et à résumer la plupart des courtes observations laissées par leur auteur. Bien nous en pris car aujourd'hui, à la suite de plusieurs déménagements successifs des collections, il semble que la tombe de la disparition et de l'oubli se soit refermée de nouveau sur ce document intéressant.

Description sommaire d'un document discret

Regardons de plus près en quoi consistait cette pièce à l'aspect si discret. C'était un petit carnet, doublé d'un parchemin vierge, composé de quatre-vingt-quatre folios d'un papier fin de bonne qualité, d'un format de seize sur onze centimètres environ. Voilà pour le côté purement technique ! En le feuilletant, on remarquait sans peine que le livret se divisait en trois parties distinctes. La première, englobant les six premiers feuillets, regroupait une série d'actes du notaire Michel Gallay (avant 1670-†1742). Suivaient immédiatement, les annotations personnelles de Claude Donnet, courant de manière quasi continue sur douze folios. Détail important : le feuillet dix-huit, dernier de cette section, portait une rétrospective généalogique de notre annaliste, rédigée et signée de la main de Barthélemy Gallay

* P.-A. Bezat est archiviste à la Ville de Monthey. Membre du comité de l'Aveg, il offre, en particulier, sa précieuse caution historique à notre *Bulletin*.

1. Tous mes remerciements à Jean-Paul Donnet et Gilbert Gay, membres de l'Aveg, confidents et amis, qui m'ont grandement facilité certaines recherches. Cet article reprend, en le développant, un court texte de 1996, destiné originellement à figurer comme encart dans un ouvrage sur Monthey.

2. Claude Gallay, notaire, d'une famille de Muraz ; il habite à Vionnaz vers 1680. Michel son fils, également notaire, syndic de Monthey en 1703, curial de 1709 à 1727 ; il décède le 1.10.1742 à Monthey. Il avait épousé Marie-Élisabeth Donnet, fille du chirurgien Pierre et petite-fille du chirurgien Claude Donnet.

(1734-†1797), docteur en droit et châtelain de Monthey³. Quant à l'ultime tranche du recueil, semblable à la première, elle poursuivait la transcription des minutes du notaire Michel Gallay et cela, jusqu'à l'ultime folio.

En lisant les notices

Ma première pensée, en lisant les notices léguées par Claude Donnet était d'en éclaircir les détails, d'en explorer les pistes potentielles, ce qui m'aurait conduit invariablement à les accompagner de commentaires explicatifs, certes intéressants, mais peut-être fastidieux. Il aurait fallu aussi être historien spécialiste de l'Allemagne de la guerre de Trente Ans. Ce qu'à regret, je ne suis pas.

J'ai préféré pratiquer par touches successives, saisir et choisir quelques idées, pour qu'au long de ces pages, émerge le portrait, la silhouette, même imprécise, de notre personnage. Au reste, n'est-il pas dit que toute reconstruction biographique demeure vouée à l'aléatoire et à l'insatisfaction! On ne vit pas la vie d'un autre, on ne peut que l'imaginer. Bref, la perspective de l'historien n'est, et ne sera jamais, celle de l'homme qui vécut et subit réellement les événements.

Bien sûr, il ne faut pas exagérer l'importance des notices annalistiques de Claude Donnet. Il ne s'agit nullement d'une chronique suivie, similaire à celles d'un Gaspard Bérody de Saint-Maurice ou d'un Gaspard Stockalper de Brigue. Ici n'est consigné qu'un nombre restreint d'annotations événementielles, certaines brèves, presque anodines. Ajoutons encore que la plupart d'entre elles ne portent aucune date.

Tout au long de ces gloses, Claude Donnet ne manifeste pas vraiment d'opinions sur ce qu'il voit et entend. Est-ce recherché, voulu? Est-ce une précaution utile au cas où ce recueil tomberait entre des mains

ennemies? Possible. Il ne faut pas s'attendre non plus à trouver des actions, des faits et gestes sensationnels. S'il parle de choses militaires, du quotidien, il ne dit presque rien de la guerre. Ne cherchons pas des marques de sympathie ou d'admiration pour tel ou tel général ou camarade, il n'en touche pas un mot. On a l'impression que la plupart du temps, il regarde le monde avec une bonne dose d'indifférence, ce qui a fait dire à plusieurs esprits chagrins que ces notes ne possédaient qu'une valeur toute relative; appréciation malgré tout discutable!⁴ On pourrait tout autant soutenir que Claude Donnet disposait d'une excellente

3. Barthélemy Gallay, fils de Michel et de Marie-Élisabeth Donnet, né le 11.04.1734 à Monthey et décédé au même lieu le 14.08.1797. Docteur en droit, curial 1770-1776, châtelain de Monthey 1779-1790. Le 25.10.1761, il avait épousé Marie Pétronille Ducroix.

4. Victor Défago citant l'avis de Pierre Bioley et l'auteur de ces lignes à la première lecture des annotations.

mémoire qui ne le forçait nullement à coucher sur le papier toutes les impressions qu'il percevait et ressentait. En fait, si nous suivons ce raisonnement, cela voudrait dire que nous ne disposerions en fait que de jalons « mémoriels » hâtivement griffonnés sur papier par leur auteur.

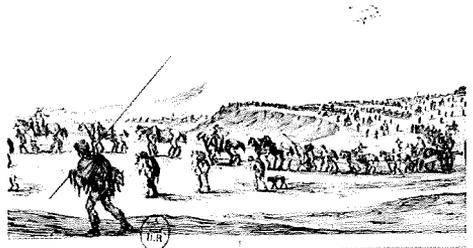
La « confection » du document

Reste à dire un mot sur la confection du document lui-même. Il est vrai que, trop souvent, une fois le contenu étudié, on néglige l'« autopsie » du contenant, sinon pour en signaler le nombre de folios ou pages, le format et la reliure, confiant à d'autres le soin d'entreprendre un jour une analyse plus détaillée. Loin de moi l'idée de tenter l'expérience mais, certaines observations peuvent être soulevées. Ainsi, le faible encombrement du recueil, permettait à son possesseur de le glisser facilement dans une poche, un sac, une besace, un coffret. Choix simple et judicieux d'un chirurgien-militaire toujours en déplacement, par tous les temps et qui n'avait sans doute guère le loisir d'écrire. Côté écriture justement, celle-ci est petite, courante, serrée sans être soignée, parfois difficilement lisible. La langue est un français commun, ponctuée quelquefois de vocables allemands et espagnols.

Autre constat : une aspersion linéaire de sang en gouttelettes recouvrait les feuillets neuf, verso, et dix, recto. Était-ce le résultat de soins prodigués à un blessé ?⁵ Autre question. Pourquoi l'auteur a-t-il débuté son texte au folio sept et non au premier ? Voulait-il préserver plus sûrement de l'humidité les pages encrées ? Dernière chose : on oublie facilement que l'écriture, comme la lecture, impose des choix ; financier d'abord, pour l'achat du papier, de l'encre, de la plume, du sable à sécher, mais aussi des conditions de rédaction adéquates : éclairage, isolement, silence, qui demandent une intériorisation privilégiée, peu compatible avec le métier de chirurgien-soldat toujours sur la brèche. Toutes questions qui, à l'évidence, demanderaient des éclaircissements. Reste toutefois à remettre la main sur l'ouvrage !

Côté père

Au commencement, vers la seconde moitié du XIV^e siècle, il y a deux frères, prénommés François



Une cohorte de miséreux, de femmes, d'enfants, de valets, de vivandiers... accompagne toute armée du XVII^e siècle.

Source : Jacques Callot, *Les Misères de la Guerre*, 1633.

5. Une saignée pratiquée sur un patient aurait pu produire cet effet, par exemple.

et Martin Donnet. Ils vivent tous deux à Collaire, un hameau de la paroisse de Troistorrents⁶. Entre 1400 et 1700, au moment où on les saisit mieux, il s'est passé bien des choses chez les Donnet; de ces choses que l'on estime primordiales à la survie. De Troistorrents, la famille souche a essaimé dans le Chablais valaisan, à Monthey, Choëx, Collombey, Muraz, Vionnaz, ailleurs également, sans que nous puissions toujours en localiser chaque endroit avec une précision rigoureuse.

Au moment où il surgit à notre horizon, Claude Donnet appartient donc à un ancien lignage du terroir, à une famille « bien du coin » souligneraient ses concitoyens en parlant de lui. La généalogie succincte dressée par Barthélemy Gallay, ledit fils d'« autre Claude Donnet et de Maurisa, son épouse, fille du notaire Maurice Bérody, de Saint-Maurice d'Agaune. »

Pas n'importe qui ce Claude Donnet père, même s'il avoue franchement être « taillable à miséricorde des francs patriotes du Valais », statut hérité de la législation médiévale qui, à l'origine, privait l'individu de la liberté mais devenu purement financier avec le temps. Le 20 novembre 1620, en sa maison morative de Collaire, et devant témoins⁷, il passe reconnaissance de ses biens en faveur des « Louables Sept Dizains du Valais ».

Un rapide coup d'œil sur ses avoirs révèle un paysan plutôt cossu en cette vallée d'Illiez où la propriété de tout un chacun n'excède guère – en moyenne – les cinq à huit hectares de champ, d'herbage et de forêt. Claude Donnet en possède approximativement le double. Il reconnaît tenir plus de onze hectares de prés, dont huit à Morgins et trois à Collaire et, surtout, chose essentielle, l'ensemble de ces par-

celles sont jointives dans les deux terroirs et non disparates comme il arrive souvent au gré des héritages. Même démarche pour les terres et ses quelques pieds de vignes que l'on aperçoit au lieu-dit « Les Charbonnelles ». En revanche, il possède peu de forêt, moins de cinq cents mètres carrés. Qu'à cela ne tienne, il utilise assurément une part de la dot de son épouse et achète un demi-hectare de châtaigneraie sur le territoire baptisé de « Rochey »⁸. Et ce n'est pas fini ! Il annexe aussi la maison et la grange attenante à la sienne et qui appartenaient sans doute à des parents proches : la maison de Jean, fils de feu François Donnet et la grange de l'égrège Pierre Donnet, notaire. C'est dire que ce Claude mène rondement ses affaires.

6. Ils apparaissent notamment comme témoins dans un acte notarié du 13 mars 1369 (ACMonth D 14 perg, N° 50).

7. Parmi les témoins, citons Jacques Bérody, notaire de Saint-Maurice, beau-frère de Claude Donnet (ACMonth B 108, fol. 395r ss.).

8. Reconnaissance de Maurisa, fille de l'égrège Maurice Bérody, de Saint-Maurice, épouse de Claude, fils de Claude Donnet, de Collaire, du consentement de son mari présent. (ACMonth. B 108, fol. 419v ss.).

Il a su patiemment, selon les circonstances, acquérir, vendre, échanger, arrondir confortablement le patrimoine familial, pour son compte et ceux de ses héritiers. Dans ce coin du pays – mais ailleurs n'est pas très différent – pour conquérir la domination, on regarde surtout vers la terre. La politique d'alliance matrimoniale vise particulièrement à l'appropriation de l'espace par ceux qui en possèdent les moyens, s'entend.

Côté mère

Ici, on se marie de préférence entre gens du village, entre voisins ou proches, en prenant garde cependant de ne pas épouser un consanguin. Cette forte endogamie multiplie les liens de parenté entre les lignages mais limite, au fil du temps, les possibilités d'alliance. D'où la nécessité d'aller prendre conjoint un peu plus loin. Si Claude Donnet déroge à la tradition et s'en va chercher ailleurs ce qu'on aurait peut-être pu lui trouver sur place, il ne perd rien au change, au contraire. La promise, Maurisa Bérody, fille du notaire Maurice, de Saint-Maurice, sort d'un excellent milieu et ne vient certainement pas les mains vides. Les parties ont, comme de coutume, négocié le contrat de mariage selon les dispositions légales et traditionnelles en vigueur.

Issu d'un lignage originaire de la vallée d'Illiez, un rameau des Bérody s'établit dès le XV^e siècle à Saint-Maurice. En ce début du « Grand Siècle » certains membres de la famille détiennent une position influente dans la cité des martyrs thébains. Maurice, le père de Maurisa, avocat et notaire, sera procureur et cosyndic de Saint-Maurice, souligne l'*Armorial valaisan*⁹. Il décède en 1623, à l'âge de 75 ans¹⁰. Jacques, son fils, également notaire, devient fiscal du gouverneur de Saint-Maurice en février 1634¹¹. Jana, sœur du précédent et de Maurisa, est mariée à Louis Greiloz, bourgeois de Saint-Maurice. Détail piquant : en janvier 1631, elle reconnaît posséder un pré au lieu-dit « Glaret du Fayauz » à Troistorrents¹². Gageons peut-être, que le beau-frère Donnet a su s'occuper de cette affaire. Juste un peu moins proche, Gaspard Bérody, lui aussi notaire au moment des faits qui nous occupent et qui, plus tard, prendra l'habit de chanoine, est un cousin germain de Maurisa. Personnage sensible et profondément religieux, auteur dramatique, il compose, depuis l'année 1610, une chronique relatant les principaux événements arrivés surtout à Saint-Maurice, parfois plus loin, voire à l'étranger. Claude Donnet junior, avec ses annotations disparates, aurait donc de qui tenir ! Du beau monde côté maternel, et encore, sans citer tous les « crocodiles » de la famille Bérody.

9. *Armorial valaisan*, 1946, p. 28.

10. Gaspard Bérody, *Chronique*, éditée par le chanoine Pierre Bourban, Fribourg, 1894, p. 70.

11. Gaspard Bérody, *Chronique*, *op. cit.*, p. 132.

12. ACMonth D 356 fol. 235 ; *idem*, D 329 ter, fol. 194.

Apprenti à Saint-Maurice

Claude Donnet junior vint au monde au courant de 1604, d'après ce que laisse soupçonner la lecture de ses annotations et la courte généalogie présentée par Barthélemy Gallay¹³. Est-il resté le seul enfant du couple? Impossible de l'affirmer franchement, même si nous n'avons pas repéré d'autre rejeton de ce mariage.

Des premières années de son enfance aucune trace. On ose espérer toutefois qu'elles furent heureuses et bien remplies. N'empêche que l'on aimerait bien savoir où Claude a appris la lecture, l'écriture et le calcul? Disciplines qu'il maîtrise plutôt habilement à l'âge adulte. Et, que dire de ses excellentes connaissances de latin!

À partir de 1618, les renseignements épars que nous glanons sur sa vie prennent plus de relief. C'est d'abord la coupure avec le domicile familial. Ni les uns ni les autres ne se doutent encore qu'à termes, elle sera définitive. En cette année mémorable, les parents Donnet décident donc de confier leur fils Claude, âgé alors de 14 ans, à un barbier-chirurgien de Saint-Maurice, au patronyme malheureusement ignoré. Par chance, la chronique de Gaspard Bérody nous éclaire quelque peu sur certains d'entre ces praticiens leur conférant, quelquefois d'ailleurs, des traits originaux. Ainsi de ce Pierre Nicolas¹⁴, maître chirurgien qui décède en juin 1614, Bérody raconte qu'il était un individu subtil et érudit. Entre 1632 et 1646, on rencontre un chirurgien bâlois qui deviendra bourgeois du lieu, un certain Jean de Gotzwil¹⁵, spécialiste «pour les yeux, la pierre et la hernie». Au courant de mars 1641, ce praticien qui n'a pas froid aux yeux, ouvre un bain public en son auberge de Saint-Maurice. Si le premier de ces spécialistes meurt avant la venue de Claude, le deuxième, en revanche, ne semble apparaître qu'après son départ.

Revenons à notre Claude. Arrivé à Saint-Maurice le jeune homme ne débarque nullement en *terra incognita*, mais en pays de connaissances et de relations, on l'a vu plus haut. La parenté Bérody et alliés, même si elle ne semble pas s'occuper directement de lui, veille sans doute d'un œil attentif sur les progrès et fréquentations de ce cousin venu tout droit de sa campagne. Le jeune Donnet demeurera environ trois ans dans ce bourg et chez ce maître dont il dit d'ailleurs que c'était «un brave homme». Désormais sa carrière professionnelle est toute tracée, il ne la quittera plus. Est-ce à cette place aussi que le garçon va acquérir l'indispensable savoir dont il fera parfois un étalage complaisant dans ses notices? On est en droit de le penser, mais sans exagération.

13. 1604, année citée par Barthélemy Gallay dans les annotations, au folio 28 verso.

14. Gaspard Bérody, *Chronique*, *op. cit.*, p. 31.

15. Gaspard Bérody, *Chronique*, *op. cit.*, pp. 123, 130, 178 et J.-B. Bertrand, «Notes sur la santé publique et la médecine en Valais, jusqu'au milieu du XIX^e siècle», *Annales valaisannes* 14, 1939, p 645.



Premiers soins donnés aux blessés sur un champ de bataille. Source: G.-Ph. Rugendas vers 1660.

Une autre question nous taquine, à savoir celle des compétences chirurgicales du mentor de notre élève. Car la Diète valaisanne n'est pas tendre avec les praticiens de cet ordre. Qu'on en juge: le 16 décembre 1615, par exemple, elle condamne l'effronterie des docteurs, chirurgiens, guérisseurs, arracheurs de dents, rebouteurs et barbiers – le plus souvent étrangers – qui se mêlent de médecine sans l'avoir étudiée et sans connaître la structure du corps humain, qui s'imposent par de belles paroles et remplissent leur gousset aux dépens de la naïveté, de la bourse, de la santé et même de la vie des gens du pays qui se confient à eux¹⁶. Ces quelques lignes montrent à l'évidence qu'une bonne part de nos chirurgiens ne jouissait pas d'un excès de considération. Mais aussi, il est injuste de les juger sur leur savoir et de les mettre tous dans le même panier. Il est certain que leur bagage purement scientifique était limité, en revanche beaucoup parmi eux détenaient de bonnes compétences pratiques, comme: réduire une luxation, soigner des blessures et appareiller les fractures courantes.

Claude s'en va-t-en guerre...

À première vue, il a tout pour lui ce Claude Donnet! Alors, qu'a-t-il besoin, en ce mois d'octobre 1621, de quitter famille, parenté et employeur pour se lancer sur les chemins cabossés de l'aventure par les temps qui courent? Et quels temps! La guerre un peu partout: en Valteline, en

16. J.-B. Bertrand, «Notes...», *op. cit.*, p. 635.

Italie, dans les États allemands, en Alsace, en Flandres, etc. Il ne juge pas nécessaire de justifier son départ, de laisser la moindre explication. Dans sa tête pourtant tout est clair, il s'en va un point c'est tout, il n'y a rien à redire. Laconique, il note: «À la fin octobre, âgé de dix-sept ans, étant en voyage à Bex, chez un chirurgien, ami de mon oncle Louis Greiloz de Saint-Maurice, je partis en Allemagne avec maître Ekhart, le chirurgien et un petit groupe de mercenaires.»¹⁷ Des regrets? Aucun! Et puis, il ne fournit aucun prétexte ou raison motivant son choix. On ignore totalement ce qui attire chez lui ce goût soudain et immodéré de l'aventure. Boniment d'un recruteur ou de ce maître Ekhart chirurgien que, personnellement je verrais bien convaincre notre postulant, curieux de tout mais instable, lui faisant miroiter l'attrait du voyage, les émotions du métier militaire, la promesse de solde et de butin, une renommée glorieuse et j'en passe. On ne peut exclure également les liens d'amitié ou de parenté, même si Claude ne mentionne nulle part un camarade, un proche, entraîné avec lui dans cette entreprise soldatesque.

L'étape suivante nous conduit déjà au-delà de Bâle, en un lieu que l'auteur des annotations ne précise pas et où les mercenaires décident de faire une halte qui paraît de rigueur, car le temps est épouvantable. «... Il vente, pleut, neige, tout le temps et il fait une grande froidure; deux compagnons sont morts quand nous fûmes devant Bâle¹⁸», relate Claude Donnet, et Gaspard Bérody, son cousin, de renchéris en ce qui concerne cette météo et le Valais: «... Cet hiver fut rigoureux pour les blés dans de nombreuses localités. Ce temps se poursuivit de novembre jusqu'au 12 avril (1622)¹⁹.»

Quelques jours plus tard, en Alsace, la petite troupe exténuée rejoint les forces catholiques de l'archiduc Léopold, le frère de l'empereur Ferdinand II. Bon observateur quand il le veut, Claude se révèle des plus bavards lorsque le sujet le captive. Ainsi en va-t-il de la description qu'il donne de l'armée ducale. Sitôt parmi les combattants, il en relève la bigarrure, le plurilinguisme et les particularités de chacun.

«Ici se côtoient sous une même bannière et une même foi presque toutes les nations de la chrétienté.» Pour défendre cette Alsace qui lui tient à cœur, Léopold, qui est aussi, ne l'oublions pas, administrateur de l'évêché de Strasbourg, a fait venir de nombreux contingents du Milanais par la Suisse et la Franche-Comté. L'empereur, qui a fort à faire en Hongrie, a quand même réussi à lui distraire encore quelques maigres troupes en provenance du front oriental.

17. L'année du départ (1621) de Claude Donnet, non mentionnée ici, se déduit de celle de sa naissance et des annotations ultérieures. Annotations fol. 7r.

18. Annotations, fol. 7r.

19. *Ibid.*, fol. 7r, et Gaspard Bérody, *Chronique, op. cit.*, p. 60.

Pas étonnant, dès lors, que notre aventurier en herbe soit surpris de rencontrer une telle diversité de peuples dans une même armée. Au cours de ses rencontres, il croise des Allemands, des Tyroliens, des Suisses, des Alsaciens, des Italiens, des Espagnols, des Croates, des Slovènes, des Francs-Comtois avec lesquels il sympathise spontanément et, même un autre Valaisan dont, par pudeur peut-être, il tait le nom. Plus surprenante, mais tout à son honneur, cette amitié que Claude – et son mentor Ekahrt – partage, quelques semaines durant, avec un petit parti de cavaliers polonais qui leur gardent une profonde reconnaissance et veillent à leur entretien depuis qu'ils ont soigné et sauvé leur officier²⁰.

Hasard et ironie de la guerre, ils seront tout soudain séparés de ces amis fidèles. Envoyés, on ne sait pour quoi exactement, aux avant-postes ou en éclaireurs avec quelques dragons, nos deux hommes tombent entre les mains du parti adverse : les protestants du comte Pierre-Ernest II de Mansfeld. Quand les ressources viennent à manquer, ces soudards, cantonnés normalement dans le secteur de Haguenau, se répandent en raids destructeurs jusque dans le sud de l'Alsace, du côté de Breisach et d'Ensisheim, cette dernière localité située au nord de Mulhouse.

Embuscade, échauffourée, les dragons essaient vainement de résister ; ils sont massacrés sur place, dépouillés de leurs effets ; le ravitaillement saisi et confisqué. Nos deux chirurgiens échappent par miracle à la tuerie. Peut-être parce qu'ils sont une denrée rare et qu'ils peuvent toujours servir. Emmenés en captivité, ils parviennent aux cantonnements des forces de Mansfeld à Haguenau ou dans les alentours proches. Commentant leur trajet sous la surveillance de gardiens qui les ont certes ménagés, Claude décrit en raccourci, un paysage désolé, des villages brûlés, vidés de leurs habitants, une justice sommaire, la rapacité d'une soldatesque « qui s'est abattue sur ce pays comme jadis les sauterelles de la Bible dans l'Égypte... ». Une nuit, ne



Quelques semaines durant, maître Ekahrt et Claude Donnet partagèrent l'amitié d'un petit parti de chevaux-légers polonais. Source : A. Booth, *Journal van de Legatia...* Amsterdam, 1632.

20. Ce long passage couvre à lui seul cinq folios ; du 7v au 11v, c'est le plus long du recueil. Il comprend aussi un portrait instructif de ses cavaliers polonais (*kozacy*), de leur vêtement, de leur armement, de leurs coutumes et de leurs petits chevaux très endurants.



Pierre-Ernest II de Mansfeld (1580-1626), un des plus grands « entrepreneurs » militaires de la guerre de Trente Ans.

réussissant pas dormir, il se plaît à compter les incendies qu'il perçoit au loin. Il en dénombre une douzaine. « Tandis que certains s'éteignent par enchantement, d'autres apparaissent ou reprennent. »²¹ Le pays dévasté qu'il traverse a de quoi choquer et frapper une âme sensible qui, quelques semaines auparavant seulement, avait quitté une contrée préservée de la guerre. Fin d'un rêve, retour à une réalité brutale que Claude Donnet n'avait sans doute pas imaginée au moment de partir.

Quand vient le printemps

À la fin de l'hiver, l'armée de Mansfeld se retire d'Alsace par Wissembourg et Landau. Elle gagne l'évêché de Spire où elle se livre, de nouveau, aux pires exactions. Dans l'intervalle, le chirurgien Ekhart « prend du galon ». On le nomme *Hurrenmeister* ou *Hurrenweibel*, si nous lisons correctement ce passage²². Cet officier a la charge de diri-

ger la troupe de femmes, de maîtresses, d'enfants et de mutilés, d'écuyers, de valets de pied et de vivandiers, qui toutes et tous marchent ou chevauchent derrière les chariots du train. Car aucune armée de cette époque ne se réduit à ses seuls combattants et à leurs équipements. Ce sont ces femmes de soldats qui, aux étapes, nettoient les vêtements de leurs hommes, leur font la cuisine, portent leurs sacs. Les plus riches d'entre elles, épouses ou concubines d'officiers, entretiennent quelquefois une ou deux servantes.

Lorsque Claude Donnet reprend ses annotations, les semaines ont passé, nous sommes au tout début de mai, le 5 pour être précis, à la veille de la bataille de Wimpfen. Ce qu'il a fait de janvier à avril 1622, il n'en conte mot. Il nous réserve cependant une surprise ! En effet, nous apprenons dans cette nouvelle notice qu'il a abandonné le camp de Mansfeld et sert maintenant dans l'armée protestante du margrave Georges-Frédéric de

Bade-Durlach²³. A-t-il fait partie d'un contingent cédé par Mansfeld au margrave ? Ou a-t-il pris, lui-même, l'initiative de changer de camp ? À son habitude, il ne juge pas nécessaire de rapporter ces faits et nous en sommes réduits à des conjectures.

21. *Idem*, fol. 12 à 17r.

22. *Ibidem*.

23. *Ibidem*.

Le même folio porte aussi une sorte d'inventaire très instructif de matériel chirurgical de campagne. On y relève des coupons de drap, des bandes ou bandages, quelques pots à onguents, de la graisse de [...], de l'huile, du camphre, une scie, un clystère, des rasoirs, des couteaux, des sondes et pinces, à trois exemplaires de chaque, deux paires de ciseaux, du fil, des aiguilles, deux lancettes, plusieurs cuiviers en métal. En résumé, une «trousse ou panoplie chirurgicale» plutôt bien fournie dont la simple lecture et la préparation laissent présager un affrontement que l'on sent imminent.

Tendu, stressé peut-être face à des événements qui se précipitent et sur lesquels il n'a point de prise, Claude Donnet parcourt le camp qu'il dit situé près d'une rivière claire mais profonde. Il s'attarde un moment auprès d'artilleurs et de drôles de voitures équipées chacune d'un petit obusier et de son caisson. Ces fourgons qui l'intriguent sont, dit-il, garnis de piques pour empêcher les cavaliers de s'en approcher de trop près. Ils sont protégés du feu de l'ennemi par des «tirants», sorte de parois coulissantes que l'on peut ouvrir et fermer à volonté.

Ne cherchons pas dans le recueil de notre commentateur quelques hauts faits d'armes de la bataille qui eut lieu le lendemain : il n'y en a pas. Et pourtant, Dieu sait si elle fut longue et vive. On se battit dès le matin et ce jusque vers huit heures du soir avec une trêve tacite entre midi et deux heures à cause... de la chaleur.

Victime en fin de journée de l'explosion d'une réserve de poudre, Claude, quand il reprend connaissance, découvre avec une certaine stupeur qu'il est tombé entre les mains des Espagnols du général Cordoba. Qu'à cela ne tienne, comme les belligérants de part et d'autre ont subi de lourdes pertes, ils réengagent à tour de bras. Le Valaisan ne se fait pas tirer l'oreille et accepte de rempiler, côté espagnol cette fois²⁴. En sept mois de guerre, il aura changé quatre fois de camp. Il pourrait faire sien l'adage d'un soldat anglais enrôlé dans le même conflit : «J'errai... ne sachant où j'allais, et ne sachant qui je suivais...»

Le dernier témoignage que nous possédons de Claude Donnet sur cette période date de la fin de l'année 1622, du mois de décembre²⁵. En quelques mots il expose sobrement qu'il réside à Malines et travaille à l'hôpital militaire, une véritable institution sanitaire disposant de 330 lits. C'est tout. De nouveau, on est dans l'ignorance la plus complète de ses faits et gestes pendant les mois de juin à novembre. Son lieu de résidence aux Pays-Bas espagnols en fin d'année donne une vague indication. Elle laisse tout juste supposer que le 22 septembre 1622, il participa peut-être à la bataille de Fleurus qui opposa les troupes de Mansfeld à celles de Cordoba.

24. *Ibidem*.

25. *Ibidem*.

Nouvelles de Malines... et retour au pays

Les renseignements que Claude Donnet nous livre sur sa vie à partir de 1623 sont rares et lacunaires mais ils permettent néanmoins de jalonner et d'esquisser son existence. En 1628, âgé de 24 ans, le Valaisan convole en premières noces avec la veuve d'un officier appelée Magdalena dont il oublie joyeusement de nous rapporter le patronyme. L'année suivante, elle met au monde leur fils que l'on appelle... Claude²⁶. On aimerait quand même un peu plus de clarté, connaître, par exemple, si le couple habite à Malines ou ailleurs, connaître aussi les parrain et marraine de l'enfant, connaître enfin ce que deviennent la mère et l'enfant : Claude Donnet n'en fait plus jamais mention par la suite ! Sont-ils décédés, d'un mal ou d'un autre, comme la fameuse peste qui ravagea les Pays-Bas en 1633 ? Allez savoir ! Autant de questions et de suppositions irritantes qui demeurent à ce jour dénuées de réponses.

Et puis, une fois n'est pas coutume, on perd sa trace jusqu'en juillet 1641, soit un hiatus de douze ans, c'est beaucoup. Un court libellé passé dans son recueil signale qu'il réside passagèrement à Strasbourg. Songe-t-il à un retour au pays ? C'est plus que possible. D'une écriture leste, peu élégante, notre chirurgien note que son correspondant gene-

vois, Nicolas Burlamachi, a reçu les trois lettres de change qu'il lui a fait récemment passer. Au moment voulu, il se permettra de venir en retirer les montants. Quant à Burlamachi, d'un naturel communicatif, il profite de l'occasion pour lui envoyer des nouvelles du Valais. À Saint-Maurice, on parle beaucoup, ces temps-ci, de la maladie et de la mort imminente de Monsieur Quartéry, retranscrit fidèlement Claude Donnet²⁷.

Et puis, un beau jour, décision prise, il rentre dans la patrie de ses ancêtres. Et c'est ainsi qu'il réparaît dans les archives locales.

Dès lors commence une nouvelle vie, plus conformiste et sédentaire celle-là. Soyez-en sûr, nous en reparlerons une autre fois et en temps voulu. Patience ! 

26. *Ibidem*.

27. *Idem*, fol 17v. Nicolas Burlamachi (1606-† après 1659), petit-fils de Michel (?) selon le chanoine Dupont-Lachenal. Ce Michel avait fui de Toscane en France pour cause de religion, puis de France à Genève après la Saint-Barthélemy. On connaît de lui une lettre adressée à Monsieur le colonel Quartéry à Saint-Maurice et datée du 7 décembre 1640, *Annales valaisannes*, 1940, pp. 158-159. Il s'agit très certainement de noble Antoine Quartéry (1576-†1641) qui, les derniers temps de sa vie, souffrait terriblement de la « maladie de la pierre », cf. Angelin Zufferey, *Antoine Quartéry (1576-1641)*, Sierre, 1996 (nouvelle édition), pp. 46-49 surtout.